

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT  
YONNE

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
**DE LA COMMUNE de LA CHAPELLE  
VAUPELTEIGNE**

Nombre des membres

**SEANCE DU 18 Octobre 2017**

- Afférents au conseil 7  
- En exercice 7  
- Ayant pris part  
à la délibération : 6

L'an deux mil dix-sept le dix-huit octobre à 17h30, le conseil municipal de la commune de La Chapelle Vaupelteigne régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par loi, à la salle de la mairie, sous la présidence de M. Jean Jacques CARRE, Maire.

**Etaient présents** : Véronique BOUDIN Martine CROCHOT, Philippe DAUVISSAT, Raphaèle DELALANDE. Alain TREMBLAY

Date de convocation  
11 octobre 2017

**Absent excusé** : Bernard FOYNAT.

Date d'affichage  
23 Octobre 2017

**Secrétaire de séance**: Raphaëlle DELALANDE.

ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte rendu de la séance du 20 Septembre 2017
- Délibération pour la redevance d'occupation du domaine public ERDF.
- Délibération pour la redevance d'occupation du domaine public Orange.
- Questions diverses.

Le compte rendu de la dernière séance a été lu et adopté

**DELIBERATION 2017-021 REDEVANCE D'OCCUPATION DU  
DOMAINE PUBLIC ERDF.**

Le Maire expose que la redevance d'occupation des sols pour ERDF est actualisée chaque année.

Concernant l'année 2017, le montant de la redevance d'occupation des sols a été fixé à 200 euros.

Après en avoir délibéré par 6 voix pour, Le conseil Municipal

- **APPROUVE** le montant de 200 euros.
- **CHARGE** le Maire d'établir le titre correspondant.

**DELIBERATION 2017-022 REDEVANCE D'OCCUPATION DU  
DOMAINE PUBLIC ORANGE.**

Conformément au décret 2005-1676 du 27/12/2005 applicable à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2006, les nouvelles modalités de calcul de la RODP 2017 par les opérateurs de télécommunications, en fonction du patrimoine communal sont les suivantes :

- Artères Souterraines : 38.05 €
- Cabine téléphonique : 25.37 €

Soit pour la commune de La Chapelle Vaupelteigne :

Artères Aériennes 38.05 X 1.225 Km = 46.62 €  
Artères souterraines 25.37 X 1.2 m = 30.45 €

Total -----  
77.07 €

Après en avoir délibéré par 6 voix pour, Le Conseil Municipal,

- **APPROUVE** le montant de cette redevance.
- **CHARGE** le Maire d'établir le titre de cette recette correspondant à l'article 7338.

### **Compte rendu des réunions dans les différentes commissions**

Conseil Communautaire le 11 octobre 2017 à Ligny le Châtel, une délibération sera à prendre sur les statuts de la 3CVT lors du prochain Conseil Municipal.

Semaine bleue et retour St Vincent samedi 14 octobre 2017

Syndicat d'assainissement de la Garenne le 17 octobre 2017

Réunion DDT sur la protection contre le défrichement dans la zone du Plan de Prévention des Risques de Ruissellement.

Réunion syndicat de bassin du Serein pour revue des cahiers des charges pour le bureau de calcul de simulation des inondations le 18 octobre 2017.

### **Questions diverses**

#### **Amélioration écoulement du Serein**

Rapport de la réunion

#### **Amélioration des écoulements sur le chemin des oiseaux en période d'orage.**

La société Barbier a été contactée pour fournir son expertise

#### **Projet de déboisement dans la zone rouge du PPR**

Réunion avec la DDT le 17 octobre.

Ce massif boisé est soumis à une autorisation de défrichement à adresser à la DDT ; La commune est couverte par un Plan de Prévention des Risques de ruissellement et n'est pas favorable suite aux différents dégâts déjà recensés.

#### **Réfection des trottoirs**

La préparation du dossier pour publication sur le site e-bourgogne pose des questions difficiles à documenter.

Nous avons abordé l'ATD pour la préparation du dossier de consultation le coût proposé est de 366,60€TTC.

#### **Registre accessibilité**

À créer pour la Salle des fêtes et le secrétariat de Mairie

#### **Demande de dérogation accessibilité pour L'église.**

Un dossier technique a été préparé pour envoi à la préfecture en vue de l'obtention d'une dérogation pour l'accès PMR.

#### **Yonne copie, contrat pour télécopieur**

Nous avons reçu une proposition commerciale pour la fourniture d'un nouveau copieur loyer mensuel 39€sur 63 mois ou achat à 1790€ Notre contrat de maintenance a un coût annuel de150€pour 12000 copies maximum.

Le matériel actuel nous appartient il est proposé de payer un montant de 250€pour l'extension de garantie et de rester à 134€de coût annuel.

#### **Contrats électricité :**

1) Salle des fêtes :

Le compteur électrique d'une puissance actuelle de 30 kW sera augmenté à une puissance de 36 kW le contrat TEMPO sera remplacé par un contrat classique. Pas de changement de compteur : L'intervention est programmée le 9 novembre 2017.

2) Mairie

Le contrat est à jour : actuellement nous avons 12KW de puissance installée nous envisageons un passage à 15 kW sans changement de compteur pour plus de souplesse. L'intervention est prévue le 9 novembre après-midi

#### **Illuminations de Noël**

Il y a des prises de courant à rajouter, l'installation des illuminations est prévue pour le premier décembre.

#### **Affaissement du support béton d'une grille en Vautanlay**

Demande de devis à la société Barbier lors de sa visite pour le chemin des oiseaux.

#### **Réparation de la poignée extérieure de la portée du cimetière**

Suite à la dernière réparation, la poignée est de nouveau cassée, les établissements Lemaire ont été informés la serrure sera remplacée.

**Arbre tombé et végétaux à couper Vallée des Rosiers**

Les propriétaires ont été prévenus par lettre recommandée.

**Eglise.**

-Indépendamment de l'accessibilité, le chemin est à améliorer

Nous possédons 44 profilés de protection pour autoroute d'une longueur 4,3m hauteur 0,35m épaisseur 0,1m.

Il est proposé d'utiliser ces profilés pour retenir la terre du chemin d'accès à l'église.

**Signalisation :**

Il manque des panneaux d'entrée et de sortie du village sur route du cimetière, Des devis ont été demandés. Deux ont déjà été reçus à savoir :

- GIROD pour 296,18€

- JCL pour 230,63€

Reste à recevoir le devis LACROIX

**Amélioration du débit internet de la commune.**

Lors du dernier conseil communautaire, la nécessité de changer pour du fil de diamètre 0,6 mm le 1,6km sur les 5Km nous reliant à Chablis a été évoqué.

Un dossier en cours de préparation avec l'aide d'un habitant.

**Vérifier les bornes manquantes répertoriées en bout de vigne**

A compléter par le contrôle du respect des règles du remembrement dans les nouvelles plantations.

**Travaux à prévoir par le service travaux de la 3CVT ou autres**

- 1) creuser le fossé vallée des rosiers et route de Vautanlay à partir de Mr Paollela
- 2) refaire des saignées en montant sur la route direction beines (après cimetière côté droit et côté gauche)
- 3) nettoyer la grille chemin des oiseaux et vérifier le busage
- 4) réparer l'égout en VauTanlay.
- 5) remblayer vers chemin béton sous grille en Fourchaume
- 6) nettoyer les fosses en Fourchaume et les débroussailler et déposer la terre dans l'ancienne carrière
- 7) remblayer caniveau cul de loup (chemin trié blanc)
- 8) broyage sur le chemin des roches
- 9) chemin des plateaux, rallonger la buse diamètre 300
- 10) chemin de la bastarde à remblayer

**L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19h30.**

Le Maire  
Jean Jacques CARRE

||